

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIÈRES.....	3
LISTE DES ABRÉVIATIONS UTILISÉES.....	15
SECTION I - INTRODUCTION.....	17
A. LE PAYSAGE ASSOCIATIF EN BELGIQUE.....	17
1) <i>Les ASBL par rapport aux autres structures non lucratives.....</i>	17
2) <i>Les ASBL par rapport aux sociétés commerciales.....</i>	18
B. LA LOI DU 02 MAI 2002.....	18
SECTION II - ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA LOI DU 02 MAI 2002.....	23
A. MAJORITE DES OBLIGATIONS.....	23
1) <i>Liste des obligations visées.....</i>	23
2) <i>Application immédiate pour les «nouvelles» ASBL, AISBL ou FONDATION.....</i>	24
3) <i>Application différée pour les «anciennes» ASBL, AISBL ou FONDATION.....</i>	24
B. OBLIGATIONS COMPTABLES.....	26
1) <i>Application immédiate pour les «nouvelles» ASBL, AISBL ou FONDATION.....</i>	26
2) <i>Application différée pour les «anciennes» ASBL, AISBL ou FONDATION.....</i>	26
C. ACCES AU DOSSIER DE L' ASSOCIATION.....	27
1) <i>Application au 1^{er} janvier 2005 pour les «nouvelles» ASBL.....</i>	27
2) <i>Application différée pour les «anciennes» ASBL.....</i>	27
D. TABLEAUX RECAPITULATIFS.....	27
1) <i>Tableau 1 : dates d'entrée en vigueur et descriptif des dispositions.....</i>	28
2) <i>Tableau 2 : dates d'entrée en vigueur et articles visés.....</i>	28
E. PROLONGATION D'UN AN : LE 1 ^{er} JANVIER 2006.....	29
SECTION III - CONCEPTION D'UNE ASBL, AISBL OU FONDATION.....	31
A. ASSOCIATION DE FAIT.....	32
1) <i>La poursuite d'un but désintéressé sans personnalité distincte.....</i>	32
2) <i>Un mandat révocable d'un signe de la tête.....</i>	32
3) <i>Une responsabilité illimitée des membres.....</i>	33
4) <i>Un régime légal extrêmement réduit : tout aux statuts.....</i>	33
5) <i>Une fiscalité douloureuse pour les membres.....</i>	34
B. L'ASBL.....	34
1) <i>Quant aux membres d'une ASBL.....</i>	34
a) Principe de la liberté d'association.....	34
b) Membres effectifs.....	36
c) Membres adhérents.....	40
d) Droit de retrait - Exclusion des membres.....	42
e) Cotisations des membres.....	43
f) Incessibilité du droit d'être membre.....	45
g) Conflit d'intérêt.....	46
h) Principe de l'interdiction de la contrainte de s'associer.....	47
2) <i>Quant à ses buts.....</i>	47
a) Définition des buts poursuivis.....	47
b) Buts non lucratifs.....	48

3)	<i>Quant à ses activités</i>	53
a)	A titre principal.....	53
b)	A titre accessoire.....	56
c)	A titre occasionnel.....	57
4)	<i>Quant au résultat de l'acquisition de la personnalité juridique</i>	57
C.	L' AISBL.....	60
1)	<i>Quant à ses membres</i>	60
2)	<i>Quant à ses buts</i>	60
3)	<i>Quant à ses activités</i>	61
4)	<i>Quant au résultat de l'acquisition de la personnalité juridique</i>	61
D.	LA FONDATION.....	63
1)	<i>Quant à ses membres</i>	64
2)	<i>Quant à ses buts</i>	64
3)	<i>Quant à ses activités</i>	66
4)	<i>Quant au résultat de l'acquisition de la personnalité juridique</i>	66
SECTION IV - LES STATUTS D'UNE ASBL, AISBL OU FONDATION		67
A.	ASBL.....	68
1)	<i>Acte authentique ou acte sous seing privé</i>	68
2)	<i>Du bon usage du préambule</i>	68
3)	<i>Mentions requises par la Loi</i>	70
a)	Les nom, prénom(s) et domicile de chaque fondateur, ou, lorsqu'il s'agit d'une personne morale, la dénomination sociale, la forme juridique et l'adresse du siège social.....	70
b)	La dénomination et l'adresse du siège social de l'association ainsi que l'indication de l'arrondissement judiciaire dont elle dépend.....	71
c)	Le nombre minimum des membres de l'association.....	72
d)	La désignation précise du ou des buts en vue desquels l'association est constituée.....	73
e)	Les conditions et formalités d'admission et de sortie des membres de l'association.....	73
f)	Les attributions et le mode de convocation de l'assemblée générale ainsi que la manière dont ses résolutions sont portées à la connaissance des membres et des tiers.....	74
g)	Le mode de nomination, de cessation de fonctions et de révocation des administrateurs, l'étendue de leurs pouvoirs et la manière de les exercer, en agissant soit individuellement, soit conjointement, soit en collège, ainsi que la durée de leur mandat.....	76
h)	Le cas échéant, le mode de nomination, de cessation de fonctions et de révocation des personnes habilitées à représenter l'association, l'étendue de leurs pouvoirs et la manière de les exercer, en agissant soit individuellement, soit conjointement, soit en collège.....	81
i)	Le cas échéant, le mode de nomination, de cessation de fonctions et de révocation des personnes déléguées à la gestion journalière de l'association, l'étendue de leurs pouvoirs et la manière de les exercer, en agissant soit individuellement, soit conjointement, soit en collège.....	81
j)	Le montant maximum des cotisations ou des versements à effectuer par les membres.....	81
k)	La destination du patrimoine en cas de dissolution de l'association, lequel doit être affecté à une fin désintéressée.....	82
l)	La durée de l'association lorsqu'elle n'est pas illimitée.....	82
4)	<i>Sanctions de l'absence de mentions obligatoires</i>	83
B.	AISBL.....	83
1)	<i>Reconnaissance par Arrêté royal</i>	83
2)	<i>Mentions requises par la Loi</i>	84
a)	La dénomination de l'association internationale sans but lucratif et l'adresse de son siège social.....	84
b)	La désignation précise du ou des buts en vue desquels l'association internationale sans but lucratif est constituée ainsi que les activités qu'elle se propose de mettre en œuvre pour atteindre ces buts.....	84

c)	Les conditions et formalités d'admission et de sortie des membres et s'il y a lieu, des membres des diverses catégories	84
d)	Les droits et les obligations des membres et, s'il y a lieu, des membres des diverses catégories	84
e)	Les attributions, le mode de convocation et le mode de décision de l'organe général de direction de l'association internationale sans but lucratif ainsi que les conditions dans lesquelles ses résolutions sont portées à la connaissance des membres	86
f)	Les attributions, le mode de convocation et le mode de décision de l'organe d'administration de l'association internationale sans but lucratif, le mode de nomination, de cessation des fonctions et la révocation des administrateurs, leur nombre minimum, la durée de leur mandat, l'étendue de leurs pouvoirs et la manière de les exercer, ainsi que le mode de désignation des personnes qui ont le pouvoir d'engager l'association vis-à-vis des tiers et de la représenter dans les actes ainsi que dans les actions en justice	86
g)	Les conditions de modification des statuts, de dissolution et de liquidation de l'association, et la destination du patrimoine de l'association internationale sans but lucratif	90
3)	<i>Sanctions de l'absence de mentions obligatoires</i>	90
C.	FONDATION	91
1)	<i>Acquisition de la personnalité juridique</i>	91
2)	<i>Pas de patrimoine minimum</i>	92
3)	<i>Mentions requises par la Loi</i>	93
a)	Les nom, prénoms, domicile, date et lieu de naissance de chaque fondateur, ou, au cas où il s'agit d'une personne morale, la dénomination sociale, la forme juridique et l'adresse du siège social.....	93
b)	La dénomination de la fondation	93
c)	La désignation précise du ou des buts en vue desquels elle est constituée ainsi que les activités qu'elle se propose de mettre en œuvre pour atteindre ces buts	93
d)	L'adresse du siège de la fondation qui doit être situé en Belgique	94
e)	Le mode de nomination, de révocation et de cessation des fonctions des administrateurs, l'étendue de leurs pouvoirs et la manière de les exercer	94
f)	Le cas échéant, le mode de nomination, de révocation et de cessation des fonctions des personnes habilitées à représenter la fondation, l'étendue de leurs pouvoirs et la manière de les exercer	94
g)	Le cas échéant, le mode de nomination, de révocation et de cessation des fonctions des personnes déléguées à la gestion journalière de la fondation, l'étendue de leurs pouvoirs et la manière de les exercer.....	94
h)	Le cas échéant, le mode de nomination des commissaires.....	94
i)	La destination du patrimoine de la fondation en cas de dissolution qui doit être affecté à une fin désintéressée	94
j)	Les conditions auxquelles les statuts peuvent être modifiés	95
k)	Le mode de règlement des conflits d'intérêts.....	96
4)	<i>Sanctions de l'absence de mentions obligatoires</i>	99
	SECTION V - RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR	101
	SECTION VI - DOSSIER	103
A.	RAPPEL DES DELAIS A RESPECTER	104
1)	<i>Présentation</i>	104
2)	<i>Examen des différents délais</i>	105
a)	Registre des membres	105
b)	Actes relatifs à la dissolution, nullité et liquidation de l'association	106
c)	Modifications aux données d'immatriculation à la Banque-Carrefour	106
d)	Approbation des comptes.....	106
e)	Dépôt des comptes.....	106
3)	<i>Sanctions</i>	106

B.	INSCRIPTION A LA BANQUE-CARREFOUR DES ENTREPRISES.....	107
C.	DOCUMENTS A DEPOSER AU GREFFE ET A PUBLIER AU MONITEUR BELGE.....	109
1)	<i>Présentation</i>	109
2)	<i>Liste des documents</i>	109
3)	<i>Conditions de forme</i>	112
4)	<i>Frais de publication</i>	113
5)	<i>Consultation du dossier</i>	113
6)	<i>Sanctions</i>	113
D.	CONTROLE LIMITE DU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE	114
E.	FORMULAIRES.....	114
1)	<i>Formulaire 1</i>	114
2)	<i>Formulaire 2</i>	116
3)	<i>Signature par la ou les personnes habilitées à engager l'association</i>	116
4)	<i>Mentions obligatoires pour les administrateurs personnes physiques</i>	117
5)	<i>Mentions obligatoires pour les administrateurs personnes morales</i>	118
6)	<i>Tableau récapitulatif de l'usage des formulaires</i>	119
F.	PUBLICATIONS AU MONITEUR BELGE	121
1)	<i>Généralités</i>	121
2)	<i>Les publications bilingues</i>	121
G.	CHANGEMENT DE SIEGE SOCIAL.....	122
H.	RENOUVELLEMENT DE MANDAT D'ADMINISTRATEUR, DELEGUE A LA GESTION JOURNALIERE OU REPRESENTANT DE L'ASSOCIATION	122
I.	LES MODIFICATIONS DE STATUTS.....	122
J.	LES ASSOCIATIONS ETRANGERES	123
K.	FRAIS DE PUBLICATION	123
L.	NOMBRE DE DECISIONS DANS UNE PUBLICATION	123
M.	MOYENS DE PAIEMENT	124
SECTION VII - RÉGIME D'ACCEPTATION DES LIBÉRALITÉS FAITES À L'ORGANISATION		126
SECTION VIII - POSSESSION D'IMMEUBLES.....		128
SECTION IX - COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES ET INSTANCES.....		130
A.	ASBL	130
1)	<i>Assemblée générale</i>	130
a)	Composition de l'assemblée générale	131
b)	Fonctionnement de l'assemblée générale.....	131
c)	Règles de forme de la tenue des assemblées générales	134
d)	Pouvoirs et compétences de l'assemblée générale	138
e)	Décisions particulières de l'assemblée générale	140
f)	Comment acquérir le contrôle et voter à l'AG d'une association ?.....	142
g)	Publicité	143
2)	<i>Conseil d'administration</i>	145
a)	Composition du conseil d'administration.....	145
b)	Fonctionnement du conseil d'administration	149
c)	Pouvoirs et compétences du conseil d'administration.....	152
3)	<i>Gestion journalière</i>	155
a)	Introduction et ratio legis	155
b)	Compétences de l'organe de gestion journalière.....	157

c)	Modalités et opposabilité de la nomination aux tiers	157
d)	Publicité des décisions	158
4)	<i>Mandat spécial</i>	158
5)	<i>Réaliser un «management buy-out»</i>	159
6)	<i>Check-list des questions à se poser</i>	160
B.	AISBL : TOUT AUX STATUTS !	161
C.	FONDATION : PLUS AUX STATUTS !	161
SECTION X - RESPONSABILITÉ DES ADMINISTRATEURS		163
A.	PAS D'ENGAGEMENTS PERSONNELS	163
B.	LES RISQUES DU METIER.....	163
C.	LA RESPONSABILITE A L'EGARD DE L'ASSOCIATION.....	165
D.	LA RESPONSABILITE A L'EGARD DES TIERS.....	166
E.	ASSURANCE DE LA RESPONSABILITE CIVILE DES ADMINISTRATEURS ET DES RESPONSABLES DES ASBL.....	167
1)	<i>La couverture</i>	167
2)	<i>Qui est considéré comme assuré ?</i>	167
3)	<i>Quelles sont les principales exclusions ?</i>	167
4)	<i>Quelle est la période de couverture ?</i>	168
5)	<i>Quelle est l'étendue territoriale de la garantie ?</i>	168
6)	<i>Que faut-il faire pour obtenir cette couverture ?</i>	168
F.	RESPONSABILITE PENALE	168
G.	ACTIONS CONTRE UN ADMINISTRATEUR	169
SECTION XI - TRANSFORMATION DE L'ASSOCIATION EN SOCIÉTÉ À FINALITÉ SOCIALE		171
A.	SOCIETE A FINALITE SOCIALE	171
1)	<i>La naissance de la société à finalité sociale (SFS)</i>	171
2)	<i>La définition de la SFS</i>	171
a)	La finalité de la société	172
b)	La forme juridique adoptée.....	172
c)	Les mentions obligatoires dans les statuts	172
3)	<i>Le capital minimum d'une SFS</i>	173
4)	<i>Sanction en cas de non respect de la législation</i>	173
B.	CHOIX DE LA SOCIETE ANONYME A FINALITE SOCIALE	174
1)	<i>Nombre d'associés</i>	174
2)	<i>Formalités de constitution</i>	174
3)	<i>Capital de départ, libération des parts, apports et titres</i>	174
4)	<i>La responsabilité des associés</i>	175
5)	<i>Fonctionnement</i>	175
C.	PROCEDURE A SUIVRE POUR TRANSFORMER UNE ASBL EN SFS	175
D.	L'ACTIF NET DE L'ASBL ET SA CONTRE VALEUR DANS LES CAPITAUX PROPRES DE LA SFS	176
E.	REGIME FISCAL APPLICABLE AUX SFS	177
1)	<i>Exemption du droit d'apport</i>	177
2)	<i>Imposition</i>	177
a)	Impôt des sociétés ou impôt des personnes morales	177
b)	Le régime spécifique des entreprises d'insertion	179
c)	Les taux de l'impôt des sociétés	180
3)	<i>Exonération des cotisations patronales</i>	180
F.	CONCLUSION.....	181

SECTION XII - DISSOLUTION, NULLITÉ ET LIQUIDATION	183
A. DISSOLUTION VOLONTAIRE.....	183
B. DISSOLUTION JUDICIAIRE ET NULLITE	183
1) <i>Dissolution judiciaire</i>	183
a) Causes de dissolution.....	183
b) Procédure de liquidation	184
2) <i>Nullité de l'ASBL</i>	185
C. PUBLICITE.....	185
1) <i>Dépôt au greffe du tribunal de commerce</i>	185
2) <i>Publication aux annexes du Moniteur belge</i>	186
3) <i>Mentions obligatoires</i>	186
SECTION XIII - ASSOCIATIONS SANS BUT LUCRATIF ETRANGÈRES.....	187
A. INTRODUCTION	187
B. CONDITIONS DE RECONNAISSANCE	187
C. FORMALITES	187
1) <i>Dossier</i>	187
2) <i>Publicité</i>	188
3) <i>Responsabilité</i>	188
4) <i>Comptabilité</i>	188
5) <i>Libéralités</i>	189
6) <i>Fermeture du centre d'opération</i>	189
7) <i>Action en justice</i>	189
8) <i>Suppression des sièges d'opérations d'ASBL étrangères</i>	189
SECTION XIV - LES ASPECTS COMPTABLES DES ASBL, AISBL ET	
FONDACTIONS	191
A. INTRODUCTION	191
B. PRINCIPES GENERAUX INSCRITS DANS LA LOI SUR LES ASBL	192
1) <i>Tenue de comptabilité et établissement des comptes annuels</i>	192
2) <i>Contrôle</i>	192
3) <i>Assemblée générale</i>	193
4) <i>Publicité</i>	193
5) <i>Entrée en vigueur</i>	195
6) <i>Dispositions particulières relatives à la tenue et l'établissement des comptes</i>	195
a) Cas particulier	195
b) Faculté.....	196
c) Comptabilité analytique	196
C. «PETITES» ASBL	196
1) <i>Rappel des critères</i>	196
2) <i>Tenue de comptabilité</i>	197
a) Caractère approprié.....	197
b) Caractère «limité»	197
c) Livre comptable	197
d) Enregistrement dans le livre comptable	198
e) Conservation des documents	198
3) <i>Inventaire</i>	200
a) Inventaire complet des avoirs, droits, dettes et engagements	200
b) Règles d'évaluation.....	200
4) <i>Comptes annuels</i>	201
a) Principes généraux	201

b)	L'état des recettes et dépenses	202
c)	L'annexe	202
5)	<i>Contrôle</i>	203
6)	<i>Publicité</i>	204
7)	<i>Faculté de se soumettre volontairement aux obligations comptables imposées aux grandes ASBL</i>	204
8)	<i>Comptabilité simplifiée des fondations et des AISBL</i>	204
9)	<i>Obligations en matière de T.V.A.</i>	204
10)	<i>Exemples pratiques</i>	205
D.	«GRANDES ET TRES GRANDES» ASBL	205
1)	<i>Rappel des critères</i>	205
2)	<i>Tenue de comptabilité</i>	206
a)	Dispositions de la loi du 17 juillet 1975 applicables aux associations pour la tenue de leur comptabilité	206
b)	Dispositions spécifiques à la comptabilisation des dons et legs en nature	223
c)	Remarque	224
3)	<i>Inventaire</i>	224
a)	Inventaire complet des avoirs, droits, dettes et engagements (art. 9 de la loi du 17 juillet 1975)	224
b)	Règles d'évaluation	224
4)	<i>Comptes annuels</i>	225
a)	Principes généraux relatifs aux comptes annuels	226
b)	Disposition transitoire : le bilan d'ouverture	226
c)	Structure des comptes annuels	227
d)	Schéma complet des comptes annuels applicable aux très grandes associations	228
e)	Schéma abrégé des comptes annuels applicable aux grandes associations qui le désirent	233
5)	<i>Contrôle</i>	238
6)	<i>Publicité</i>	238
7)	<i>Passage de la comptabilité complète à la comptabilité simplifiée et inversement</i>	238
8)	<i>Règles relatives à la comptabilité et aux comptes annuels des fondations et des AISBL</i>	239
9)	<i>Contenu de certains comptes propres aux associations et comptabilisation</i>	239
a)	Fonds associatifs	239
b)	Comptabilisation des dons, legs et subsides	239
c)	Fonds affectés	239
d)	Immobilisations corporelles (terrains, constructions,...)	240
e)	Entité liée	240
f)	Créances	240
g)	Subsides en capital	240
h)	Provisions pour dons et legs avec droit de reprise	240
10)	<i>Exemples pratiques</i>	240
E.	LE BUDGET	241
F.	SANCTIONS	241
1)	<i>Dissolution</i>	241
2)	<i>Refus de l'autorisation royale</i>	241
3)	<i>Suspension de toute action intentée</i>	242
G.	TABLEAU SYNOPTIQUE DES DIFFERENTES OBLIGATIONS	243
SECTION XV - LES ASPECTS FISCAUX		244
A.	IMPOTS SUR LES REVENUS	245
1)	<i>Soumission à l'impôt des personnes morales ou à l'impôt des sociétés</i>	245
a)	Présentation schématique	245

b)	Modalités de contrôle.....	245
c)	L'association de fait.....	246
d)	Conditions d'assujettissement à l'IPM.....	247
e)	Un contrôle étendu.....	249
2)	<i>Les modalités d'imposition</i>	250
a)	Perception en principe par voie de précomptes libératoires.....	250
b)	Cotisations distinctes.....	251
3)	<i>Fiches fiscales</i>	253
a)	Les trois conditions d'application des articles 57 et 219 CIR 92.....	253
b)	Première condition : l'existence de dépenses ou de frais professionnels.....	254
c)	Deuxième condition : la dépense doit constituer une rémunération pour les bénéficiaires ..	254
d)	Troisième condition : absence de reprise dans les fiches fiscales.....	255
B.	DEDUCTION DES LIBERALITES.....	256
1)	<i>Principe</i>	256
2)	<i>État de la question</i>	256
a)	Présentation.....	256
b)	Quelques chiffres.....	257
c)	Liste des institutions reconnues.....	258
d)	Institutions visées.....	259
3)	<i>Conditions d'agrément</i>	261
a)	Conditions communes.....	261
b)	Conditions spécifiques.....	262
4)	<i>Demande d'agrément</i>	266
a)	Premier examen.....	266
b)	Autorité compétente.....	267
c)	Délais.....	267
d)	Dossier.....	268
e)	Procédure.....	269
5)	<i>Obligations des institutions qui reçoivent des libéralités</i>	271
a)	Délivrance de reçus aux donateurs.....	271
b)	Documents à transmettre annuellement à l'Administration de la fiscalité des entreprises et des revenus.....	272
C.	TAXE COMPENSATOIRE AUX DROITS DE SUCCESSION.....	272
1)	<i>Assiette de la taxe</i>	273
2)	<i>Obligation de déclaration</i>	273
3)	<i>Taux de la taxe</i>	273
4)	<i>Modalités de contrôle</i>	274
D.	TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE.....	274
1)	<i>L'association doit-elle s'assujettir à la T.V.A. ?</i>	274
2)	<i>Les différents types d'assujetti</i>	274
E.	DROITS D'ENREGISTREMENT SUR LES DONATIONS.....	277
1)	<i>En Flandre</i>	278
2)	<i>A Bruxelles</i>	279
3)	<i>En Wallonie</i>	281
a)	Projet de décret.....	281
b)	Situation actuelle.....	285
F.	DROITS DE SUCCESSION ET DE MUTATION PAR DECES.....	288
1)	<i>En Flandre</i>	289
2)	<i>A Bruxelles</i>	289
3)	<i>En Wallonie</i>	290
G.	AUTRES TAXES.....	291

SECTION XVI - LE STATUT DES BÉNÉVOLES	292
A. UNE CIRCULAIRE FAISANT LOI	292
1) <i>Champ d'application</i>	292
a) Types d'indemnités.....	292
b) Qualité du bénévole	293
c) Qualité de la personne pour compte de laquelle l'activité est exercée.....	293
d) Activités visées	294
e) Relation entre le bénévole et la personne pour compte de laquelle l'activité est exercée	294
2) <i>Montants des indemnités non imposables</i>	294
3) <i>Dépassement des montants limites</i>	295
4) <i>Exclusion</i>	295
5) <i>Absence d'obligation d'établir des fiches fiscales</i>	295
6) <i>Exonération en matière de sécurité sociale</i>	296
B. UNE LOI BIEN PLUS LARGE QUE LA CIRCULAIRE	297
1) <i>Champ d'application</i>	298
a) Le volontariat.....	300
b) Le volontaire.....	301
c) La personne morale.....	301
2) <i>Modalités pratiques</i>	302
a) Remise d'une note d'organisation.....	302
b) Le secret professionnel	302
3) <i>Questions d'assurances</i>	303
a) Introduction	304
b) Principes	306
c) Couverture RC familiale étendue.....	306
4) <i>Questions de responsabilité</i>	307
a) Texte légal	307
b) Principes	307
5) <i>Questions de droit du travail</i>	308
a) Texte légal	308
b) Principes	308
6) <i>Questions de droit de la sécurité sociale et de fiscalité</i>	308
a) Texte légal	308
b) Introduction	309
c) Principes	309
7) <i>Situation des allocataires sociaux</i>	311
a) Texte légal	311
b) Introduction	313
c) Examen au cas par cas	313
SECTION XVII - ANNEXES	318
ANNEXE 1 - LOI COORDONNÉE	318
ANNEXE 2 - CHECK LIST POUR LA REDACTION DES STATUTS D'UNE ASSOCIATION OU FONDATION	348
ANNEXE 3 - CONVOCATION A UNE AG ORDINAIRE	356
ANNEXE 4 - PV D'UNE AGO	358
ANNEXE 5 - DELAIS D'ENTREE EN VIGUEUR DE LA LOI DU 02 MAI 2002.....	362
ANNEXE 6 - ARRETE ROYAL DU 26 JUIN 2003 RELATIF A LA PUBLICITE DES ACTES ET DOCUMENTS DES ASSOCIATIONS SANS BUT LUCRATIF ET DES FONDATIONS PRIVEES (M.B. 27 JUIN 2003)	364

ANNEXE 7 - ARRETE MINISTERIEL DU 30 JUIN 2003 RELATIF AUX FRAIS DE PUBLICITE DES ACTES ET DOCUMENTS DES SOCIETES, DES ENTREPRISES, DES ASSOCIATIONS ET FONDATIONS (M.B. 1 ^{ER} JUILLET 2003).....	374
ANNEXE 8 - ARRETE ROYAL DU 26 JUIN 2003 RELATIF A LA COMPTABILITE SIMPLIFIEE DE CERTAINES ASSOCIATIONS SANS BUT LUCRATIF, ASSOCIATIONS INTERNATIONALES SANS BUT LUCRATIF ET FONDATIONS (M.B. 11 JUILLET 2003)	376
ANNEXE 9 - ARRETE ROYAL DU 19 DECEMBRE 2003 RELATIF AUX OBLIGATIONS COMPTABLES ET A LA PUBLICITE DES COMPTES ANNUELS DE CERTAINES ASSOCIATIONS SANS BUT LUCRATIF, ASSOCIATIONS INTERNATIONALES SANS BUT LUCRATIF ET FONDATIONS (M.B. 30 DECEMBRE 2003)	382
ANNEXE 10 - CIRCULAIRE DU 02 JUIN 2005 RELATIVE A LA PUBLICITE DES ACTES ET DOCUMENTS DES ASSOCIATIONS SANS BUT LUCRATIF, DES FONDATIONS D'UTILITE PUBLIQUE, DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES SANS BUT LUCRATIF ET DES FONDATIONS PRIVEES (M.B. 08 JUIN 2005)	416
ANNEXE 11 - LOI DU 03 JUILLET 2005 RELATIVE AUX DROITS DES VOLONTAIRES (M.B. 29 AOUT 2005).....	430
INDEX	436
NOTES DE FIN.....	438